

Compte rendu de Conseil Municipal

Séance du 18 novembre 2022

Nombre

de Membres en exercice

27

de Présents

16

date de la convocation : le 10 novembre 2022

de Votants

16

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit novembre à midi quinze, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BARRÉ, Maire.

Présents : M. BARRÉ Frédéric, Maire, M. BEZANNIER Marcel, M. BLOT Alain, M. BUNAS Christophe, Mme CABARET Carole, Mme CHARTRAIN Catherine, Mme COURTAN Nathalie, M. CRAYON Patrick, M. GODET Alain, Mme GUILLARD Lisiane, M. LECESVE Loïc, Mme MAKRELOUFI Aline, Mme GOUPIL Micheline, M. TORTEVOIS Jean-Louis, M. TOURNET Bernard et Mme VENARA Jacqueline.

Absents / excusés : Mme AUMONT Cindy, M. AVENARD Jean-François, Mme BALTAZART Noémie, Mme BELLANGER Geneviève, Mme DUPONT Aurélia, Mme FOULARD Sabrina, M. FROGER Jonathan, Mme LECAS Amélie, M. LEMONNIER Thierry, M. PATAULT Laurent et M. VOGEL Jean-Pierre.

Secrétaire de Séance : M. BUNAS Christophe.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 10 octobre 2022
- Finances :
 - o Adhésion à l'Association des communes Sarthoises « Maisons fissurées »
 - o Demande de remise gracieuse salle Mélusine – CER France
- Assainissement : avenant n°1 aux travaux
- Voirie : avenant n°1 aux travaux 2022
- Urbanisme : DPU terrain
- Marchés publics :
 - o Marché de fourniture en gaz naturel des bâtiments communaux
 - o Marché de fourniture et d'acheminement en électricité (>36KVA) pour 6 bâtiments communaux
 - o Marché de fourniture et d'acheminement en électricité (<36KVA) pour 43 sites communaux
 - o Assurance statutaire du personnel
 - o Matériel informatique pour les écoles
- Affaires et questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 10 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

1) Finances

DELIBERATION N°2022-123 ADHESION ASSOCIATION DES COMMUNES SARTHOISES « MAISONS FISSUREES »

M. le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à l'association des communes sarthoises « Maisons fissurées » dont le siège social est basé à Dollon (72).

Pour rappel, la commune avait nommé M. Vogel pour représenter la commune à l'Association lors du conseil municipal du 7 juin 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire

- *à signer le bulletin d'adhésion à l'Association des communes Sarthoises « Maisons fissurées » dont le siège social est à Dollon (72)*
- *à procéder au versement de la cotisation annuelle pour un montant de 250 €.*

DELIBERATION N°2022-124 DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE SALLE MELUSINE -CERFRANCE

M. le Maire donne lecture d'un courrier du CERFRANCE demandant une remise sur le tarif pour l'utilisation de la Salle B le 6/12 de 13h à 17h afin d'y organiser une réunion d'information pour les adhérents.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable à cette demande.

2) Assainissement

DELIBERATION N°2022-125 AVENANT N°1 – TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT – TRANCHE NORD

Le conseil,

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec le groupement SOGEA OUEST/DLE OUEST/EUROVIA/REHA ASSAINISSEMENT en application de la délibération du conseil municipal n° 76 du 11/04/2022 relative à la signature du marché de travaux de restructuration des réseaux d'assainissement

VU la délibération n°2017-172 du conseil municipal du 30/10/2017 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- *de conclure l'avenant n°1*

Attributaire : SOGEA/DLE OUEST/EUROVIA/REHA ASSAINISSEMENT

Marché initial - montant : 2 330 666,26 € HT

Avenant n° 1 - montant : 50 855 € HT

Nouveau montant du marché : 2 381 521,26 € HT

Objet : modifications diverses suite au retour des inspections télévisées, du retour des contrôles de branchement, d'une difficulté d'approvisionnement en fonte et des aléas de chantier.

- *d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.*

3) Voirie

DELIBERATION N°2022-126 AVENANT N°1 – TRAVAUX DE VOIRIE

Le conseil,

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise Colas en application de la délibération du conseil municipal n° 96 du 13/06/2022 relative à la signature du marché de travaux de voirie,



Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de conclure l'avenant n°1

Attributaire : COLAS

Marché initial du 13/06/2022 - montant : 71 935,08 € HT

Avenant n° 1 - montant : - 4821,93 € HT

Nouveau montant du marché : 67 113,15 € HT

Objet :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

4) Urbanisme

DELIBERATION N°2022-127 DPU – Terrain D 100

Vu la délibération en date du 23/10/2006 instituant un droit de Prémption urbain,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçu en date du 14/10/2022 concernant le terrain cadastré D100

Vu l'absence de projet communal sur ce dit terrain à ce jour,

Vu le prix de vente souhaité de 350 000 euros et le prix estimé des Services des Domaines,

Le conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas utiliser son droit de préemption urbain sur le terrain cadastré D 100 au montant proposé dans la déclaration d'intention d'aliéner déposée par la Propriétaire.

5) Marchés publics

DELIBERATION N°2022-128 MARCHE DE FOURNITURE EN GAZ NATUREL DES BATIMENTS COMMUNAUX

Les contrats de fourniture en gaz naturel des bâtiments communaux arrivent à terme au 31/12/2022. Une consultation a donc été lancée par le biais de www.sarthe-marchespublics.fr.

Deux propositions ont été déposées. Monsieur le Maire propose d'attribuer le marché de fourniture en gaz naturel des bâtiments communaux à EDF pour une durée de 2 ans, à compter du 1er janvier 2023 selon les conditions ci-dessous :

Nom du point de livraison	Adresse - 72110 BONNETABLE	PCE	profil	Quantité estimée (kWh)	Coût abonnement / mois (€ HT) - Taux de TVA : 5,5%	Prix kWh en céd. H.T. - (molécule + Stokage + Acheminement) Taux de TVA: ...20...%	C.T.A. Contribution Tarifaire d'Acheminement (€ HT/mois) - Taux de TVA : ...5,5...%	TICGN (€ HT/kWh) - Taux de TVA:20...%	Total H.T / an	Total TTC / an
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	18 place d'Armes	GI090037	T3	330 000	515,86 €	13,661 €	19,43 €	0,00841 €	54 277,63 €	58 217,87 €
MAISON DES ASSOCIATIONS	13 rue Saint Nicolas	GI090035	T2	293 000	204,86 €	13,400 €	2,76 €	0,00841 €	44 217,52 €	50 322,37 €
SALLE MÉLUSINE	4 rue de Twistringen	GI090030	T3	278 000	515,86 €	13,661 €	19,43 €	0,00841 €	46 736,59 €	49 168,62 €
GYMNASE	rue Twistringen	9114327033800	T2	31 000	204,86 €	13,400 €	2,76 €	0,00841 €	6 906,10 €	5 548,67 €
MAIRIE	44 rue du Maréchal Leclerc	GI090034	T3	244 000	515,86 €	13,661 €	19,43 €	0,00841 €	41 805,91 €	43 251,81 €
ÉCOLE MATERNELLE	Rue Pasteur	9156874034940	T2	170 000	204,86 €	13,400 €	2,76 €	0,00841 €	26 701,09 €	29 302,66 €
RASED	1 bis rue Brombacher	9138639596620	T2	33 000	204,86 €	13,400 €	2,76 €	0,00841 €	7 190,92 €	5 890,45 €
SALLE TENNIS DE TABLE	rue de Twistringen	GI116542	T3	297 000	515,86 €	13,661 €	19,43 €	0,00841 €	49 491,97 €	52 475,08 €
TOTAL									277 327,73 €	294 177,53 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'attribuer le marché de fourniture de gaz naturel à EDF pour une durée de deux ans, à compter du 1er janvier 2023 selon les conditions ci-dessus.



Le conseil municipal a longuement hésité entre le contrat d'un an ou la variante proposée pour 2 ans. Au vu des montants proposés et de l'incertitude du cout de l'énergie, la majorité des conseillers municipaux s'est positionnée sur une durée de 2 ans. Il est précisé que le cout annuel du gaz en 2019 était de 100 000 euros.

M. le Maire indique ensuite que le marché d'acheminement en électricité de 6 bâtiments communaux est infructueux. En effet, une seule réponse est arrivée après la clôture du marché.

Le marché d'acheminement en électricité pour les 43 sites inférieurs à 36 KVA, aucune réponse n'a été déposée sur la plateforme. Le marché est donc également infructueux.

Comme le prévoit le code de la Commande publique, un marché sans concurrence ni publicité sera lancé pour ces deux procédures infructueuses.

Après un sondage, il est retenu la date du jeudi 1^{er} décembre à 12h15 pour refaire un conseil municipal pour attribuer ces marchés.

M. Lecesve quitte la séance à 12h50.

DELIBERATION N°2022-129 ATTRIBUTION DU MARCHE D'ASSURANCE SUR LES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché d'assurance sur les risques statutaires du personnel arrive à échéance le 31/12/2022.

Un nouveau marché a été lancé et 2 offres ont été reçues via la plateforme www.sarthe-marchespublics.fr

Après avoir comparé les offres, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché aux sociétés WTW/GENERALI, la mieux disante, en optant pour le marché de base.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché d'assurance sur les risques statutaires du personnel auprès de WTW GENERALI du 01/01/2023 au 31/12/2024 avec un taux de cotisation de 7,26 %.

DELIBERATION N°2022-130 ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE PUBLIQUE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter un devis de la société Delta Technologies pour l'achat de matériel informatique pour l'école publique pour un montant de 37 929,70 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de Delta Technologies pour l'achat de matériel informatique pour l'école publique pour un montant de 37 929,70 € HT.

DELIBERATION N°2022-131 ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE PRIVÉE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter un devis de la société Delta Technologies pour l'achat de matériel informatique pour l'école privée pour un montant de 15 144,24 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de Delta Technologies pour l'achat de matériel informatique pour l'école privée pour un montant de 15 144,24 € HT.

6) Questions diverses

M. le Maire donne lecture des décisions ci-dessous prises depuis le dernier conseil municipal.

M. le Maire annonce ensuite :

- l'inauguration du nom du restaurant scolaire le vendredi 25 novembre de 16h30 à 19h.

- une réunion d'informations coorganisée par le CCAS sur les économies d'énergie le mardi 29 novembre à 19h30 à la salle Mélusine



M. le Maire interroge ensuite les conseillers municipaux sur leur disponibilité pour participer à la collecte de la banque alimentaire le samedi 26 novembre. Un mail sera envoyé à tous les conseillers.

L'inauguration de la boîte aux lettres du Père Noël aura lieu le vendredi 2 décembre à 19h place du Marché.

M. le Maire indique le montant estimé pour l'échange des terrains vu précédemment au conseil municipal : 1734 euros HT de bornage à séparer entre la Commune et le propriétaire dudit terrain et entre 1800 et 2300 euros HT de clôture.

Mme Courtan indique que la livraison du minibus est prévu pour jeudi prochain.

Enfin Mme Guillard pose la question de la réduction de l'éclairage public afin de générer des économies d'énergie. La question de la sécurité de la population est à prendre en compte ainsi que les coûts de changement de programmation du système actuel.

M. le Maire indique qu'une réflexion est menée pour la réduction des coûts de chauffage des bâtiments communaux. Le passage en LED des luminaires est également une piste d'économie à étudier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h25

Vu pour être affiché le 21/11/2022,

A adopter au conseil municipal du 1/12/2022

Adoption du compte rendu lors du conseil municipal du 1/12/2022

Le maire, Frédéric BARRÉ

Le secrétaire de séance, Christophe BUNAS



TABLE DES DECISIONS 2022

Date de la décision	N° de la décision	Intitulé	Attributaire	Montant HT
05/10/2022	DM - 2022- 188	Achat de grave	Carrières des Noes	521,70 €
06/10/2022	DM - 2022- 189	Flocage du véhicule Mouv'N Go	Graphi Concepts	295,00 €
06/10/2022	DM - 2022- 190	Achat de sacs aspirateurs pour la cantine	Hygial Normandie	149,20 €
06/10/2022	DM - 2022- 191	Achat de matériel pour les services techniques	Foussier	528,44 €
07/10/2022	DM - 2022- 192	Travaux de voirie ADAP avenue de la Forêt	Colas	460,00 €
07/10/2022	DM - 2022- 193	Achat de disques diamants	Thoreau	279,80 €
11/10/2022	DM - 2022- 194	Remplacement de vitrage à l'école élémentaire	Chéron Peinture et Décoration	910,50 €
11/10/2022	DM - 2022- 195	Achat de fournitures administratives pour l'état civil et l'urbanisme	Sedi Equipement	544,25 €
12/10/2022	DM - 2022- 196	Remise en service du tintement de la cloche n°3 de l'église St Sulpice	Bodet Campanaire	848,25 €
12/10/2022	DM - 2022- 197	Remplacement de la minuterie électrique des cloches de l'église St Sulpice	Bodet Campanaire	918,00 €
13/10/2022	DM - 2022- 198	Achat de fournitures pour réparation de véhicules	Ponthou utilitaires	457,52 €
13/10/2022	DM - 2022- 199	Achat d'huile pour l'épaveuse	Gasche	225,60 €
13/10/2022	DM - 2022- 200	Achat d'un jeu de charbon	Thoreau	10,41 €
19/10/2022	DM - 2022- 201	Réfection du siège du camion des espaces verts	Le Mans Sellerie	204,70 €
19/10/2022	DM - 2022- 202	Remplacement du bac de l'adoucisseur d'eau de la cantine élémentaire	Breteau	305,51 €
19/10/2022	DM - 2022- 203	Achat de filtres pour les fontaines à eau	Froid Express	375,79 €
20/10/2022	DM - 2022- 204	Achat de fournitures de plomberie pour les douches du stade Nonna Debonne et divers bâtiments	Maillard	3 131,72 €
20/10/2022	DM - 2022- 205	Achat de film occultant pour les fenêtres du restaurant scolaire de l'école élémentaire	Prisma Décor	293,73 €
24/10/2022	DM - 2022- 206	Achat de livres pour le Conseil Municipal Jeunes	Editions Prost	50,00 €
24/10/2022	DM - 2022- 207	Achat de fournitures pour les services techniques	Thoreau	1 096,02 €
25/10/2022	DM - 2022- 208	Achat d'ampoules	Yesss Electrique	706,49 €
25/10/2022	DM - 2022- 209	Achat d'un aspirateur pour la mairie	Hygial Normandie	291,28 €
25/10/2022	DM - 2022- 210	Achat de fournitures pour travaux trottoir avenue du 8 mai	Frans Bonhomme	365,44 €
25/10/2022	DM - 2022- 211	Prestation musicale du 11 novembre	Harmonie de Beaufay	150,00 €
27/10/2022	DM - 2022- 212	Achat d'arène granitique pour la voirie	Pigeon Granulats	4 383,90 €
27/10/2022	DM - 2022- 213	Achat de fournitures de plomberie	Maillard	772,80 €
27/10/2022	DM - 2022- 214	Maintenance du matériel sécurité incendie pour un an	Lleixa	3 495,00 €
27/10/2022	DM - 2022- 215	Achat d'un potelet carrefour du Lion d'Or	Self Signal	125,70 €
27/10/2022	DM - 2022- 216	Achat d'une boîte d'affichage pour le registre de sécurité	Prolians	161,00 €
28/10/2022	DM - 2022- 217	Achat d'un fourneau 4 feux avec soubassement pour la cantine scolaire	Axima Réfrigération	2 865,00 €
02/11/2022	DM - 2022- 218	Achat de deux chariots d'entretien et leurs accessoires	Orapi Hygiène	781,20 €
08/11/2022	DM - 2022- 219	Achat de 15 livres "La Faïencerie retrouvée"	Brossier Claude	585,00 €
08/11/2022	DM - 2022- 220	Réparation du fourneau et du lave-vaisselle de la salle Mélusine	Axima Réfrigération	377,09 €
08/11/2022	DM - 2022- 221	Remplacement de diverses pièces sur le matériel cantine élémentaire	Axima Réfrigération	624,67 €
08/11/2022	DM - 2022- 222	Remplacement de diverses pièces sur le matériel cantine maternelle	Axima Réfrigération	823,66 €
10/11/2022	DM - 2022- 223	Achat de fournitures pour les services techniques	Wurth	267,00 €
10/11/2022	DM - 2022- 224	Réparation du rouleau compacteur	Gasche	1 508,40 €